

TRANSFER

BY CAB

CADRE CONTRACTUEL

Conditions Générales de Vente

Prestations de chauffeur privé (VTC) et services annexes de conciergerie

SYF DRIVER SASU
5 rue Trachel, 06000 Nice — France
SIRET 839 432 218 00015

Version en vigueur au 18 avril 2026

1. Préambule et objet

Les présentes Conditions Générales de Vente (ci-après « CGV ») régissent, sans restriction ni réserve, l'ensemble des relations contractuelles entre la société SYF DRIVER SASU, exploitant la marque commerciale Transfer by Cab (ci-après le « Prestataire »), et toute personne physique ou morale (ci-après le « Client ») sollicitant une prestation de transport de personnes à titre onéreux avec chauffeur (VTC) ou un service annexe de conciergerie.

Les présentes CGV sont soumises au droit français, en particulier au Code des transports (articles L.3120-1 et suivants relatifs aux VTC), au Code de la consommation, au Code civil (notamment les articles 1101 et suivants relatifs aux contrats) et au Règlement (UE) 2016/679 (RGPD).

Toute réservation, confirmation ou exécution d'une prestation emporte acceptation pleine et entière des présentes CGV par le Client.

2. Définitions

Prestataire : SYF DRIVER SASU, exploitant la marque Transfer by Cab, titulaire d'une carte professionnelle VTC en cours de validité.

Client : Toute personne physique ou morale ayant recours aux prestations du Prestataire.

Passager : Toute personne effectivement transportée, désignée ou non par le Client lors de la réservation.

Prestation : Tout service de transport de personnes avec chauffeur, mise à disposition ou service annexe.

Course : Trajet défini par un point de prise en charge, un ou plusieurs arrêts, et une destination finale.

Mise à disposition : Prestation forfaitaire au temps durant laquelle le véhicule et le chauffeur sont à l'entière disposition du Client.

3. Identification du prestataire

Dénomination sociale : SYF DRIVER — Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle (SASU).

Marque commerciale : Transfer by Cab.

Siège social : 5 rue Trachel, 06000 Nice, France.

SIRET : 839 432 218 00015.

Inscription au Registre VTC tenu par le Ministère chargé des transports (article L.3122-3 du Code des transports).

Contact : contact@transferbycab.fr — +33 6 24 76 99 80.

4. Prestations proposées

Transferts aéroport & gare : Prise en charge et dépose aux aéroports (Nice Côte d'Azur, Cannes Mandelieu, Marseille-Provence) et gares principales de la Côte d'Azur, avec suivi des vols et délai de courtoisie.

Courses ponctuelles : Trajets point à point sur réservation préalable.

Mise à disposition : Forfait à l'heure ou à la journée avec chauffeur dédié (minimum 2 heures).

Excursions & événementiel : Mariage, séminaire, roadshow, shopping, tourisme privé, soirées.

Conciergerie & services aux personnes : Accompagnement personnalisé, coordination logistique (réservations restaurants, billetterie, courses personnelles, accompagnement d'enfants, assistance aux personnes à mobilité réduite), dans la limite des prestations licites et non réglementées autrement.

Conformément à l'article L.3120-2 du Code des transports, les courses sont exclusivement réalisées sur réservation préalable ; toute maraude est strictement exclue.

5. Conditions d'accès et capacité

Le Client déclare avoir la capacité juridique de contracter au sens de l'article 1145 du Code civil. Toute réservation par un mineur requiert l'accord exprès et la responsabilité d'un représentant légal.

Le Prestataire se réserve le droit, dans le respect du principe de non-discrimination, de refuser toute prestation en cas de : comportement agressif ou en état d'ivresse manifeste ; transport d'objets dangereux, illicites ou d'animaux non sécurisés (hors chiens d'assistance) ; dépassement de la capacité légale du véhicule ; non-respect manifeste et répété des présentes CGV.

6. Réservation et formation du contrat

Les réservations peuvent être effectuées via transferbycab.fr, par courriel, téléphone ou tout autre canal mis à disposition. Une réservation n'est réputée ferme et définitive qu'à compter de la confirmation écrite du Prestataire (courriel ou SMS). Cette confirmation emporte formation du contrat au sens de l'article 1113 du Code civil.

Le Client s'engage à fournir des informations exactes, complètes et à jour. Toute erreur ou omission imputable au Client ne saurait engager la responsabilité du Prestataire.

7. Tarifs, devis et paiement

Les prestations font l'objet d'un devis ou d'un tarif forfaitaire communiqué avant confirmation. Les tarifs s'entendent en euros TTC.

Inclus : véhicule, chauffeur, carburant, assurances, TVA applicable. En sus : péages, parkings, attentes au-delà de la franchise, détours non prévus, majorations de nuit (22h-6h), dimanches et jours fériés.

Moyens de paiement : carte bancaire, virement, espèces (plafond 1 000 € pour résidents fiscaux français, article L.112-6 du CMF).

Une facture est délivrée à l'issue de la prestation (article 289 du CGI). Un acompte jusqu'à 30% peut être demandé pour les prestations événementielles et réservations supérieures à 500 €.

Tout retard de paiement entraîne de plein droit des pénalités au taux de trois fois le taux d'intérêt légal, outre 40 € d'indemnité forfaitaire (articles L.441-10 et D.441-5 du Code de commerce pour les professionnels).

8. Modifications et annulations

Toute demande doit être formulée par écrit (courriel ou SMS).

Annulation par le Client — plus de 24h avant : aucun frais.

Annulation entre 24h et 2h avant : retenue de 50% à titre d'indemnité forfaitaire.

Annulation à moins de 2h avant ou no-show : retenue de 100%.

Modification par le Client : acceptée sous réserve de disponibilité, ajustement tarifaire possible.

Annulation par le Prestataire : en cas d'impossibilité (incident, force majeure), remboursement intégral ou prestation de remplacement équivalente.

9. Droit de rétractation

Conformément à l'article L.221-28 4° du Code de la consommation, le droit de rétractation prévu à l'article L.221-18 ne s'applique pas aux contrats de transport de personnes à date ou période déterminée.

Les réservations de transferts, courses et mises à disposition à horaire fixe ne sont pas soumises au droit de rétractation de 14 jours.

Pour les prestations de conciergerie non liées à une date déterminée et souscrites à distance, le droit de rétractation de 14 jours s'applique, sauf renoncement exprès en cas d'exécution immédiate (article L.221-25).

10. Obligations du prestataire

Exécuter les prestations avec diligence, professionnalisme et dans le respect des règles de sécurité routière.

Mettre à disposition un véhicule propre, en parfait état, conforme à la réglementation VTC.

Affecter un chauffeur titulaire d'une carte professionnelle VTC en cours de validité (article L.3120-2-2 du Code des transports).

Souscrire les assurances obligatoires et complémentaires.

Respecter la confidentialité des informations du Client et de ses passagers.

11. Obligations du client

Respecter l'horaire et le lieu de prise en charge convenus.

Porter la ceinture de sécurité (article R.412-1 du Code de la route) ; utiliser les dispositifs homologués pour enfants.

Respecter le chauffeur, le véhicule et les autres passagers. Toute attitude insultante ou incompatible avec la sécurité peut entraîner l'interruption immédiate de la prestation sans remboursement.

Ne pas fumer, vapoter ou consommer de stupéfiants dans le véhicule.

Ne pas dégrader le véhicule ; toute dégradation (tâche, vomissures, casse) fera l'objet d'une facturation complémentaire sur justificatif.

Informers sans délai de toute modification ou retard.

12. Bagages et objets personnels

Les bagages sont transportés dans la limite de la capacité du véhicule. Le Client informe le Prestataire de tout bagage volumineux ou de valeur.

Les objets personnels demeurent sous la responsabilité exclusive du Client. Le Prestataire décline toute responsabilité en cas d'oubli, perte ou vol, sauf faute prouvée. Restitution possible aux frais du Client via contact@transferbycab.fr.

13. Retards, no-show et intempéries

Délai de courtoisie standard : 15 minutes pour toute prise en charge hors aéroport.

Délai de courtoisie aéroport : 60 minutes à compter de l'heure effective d'atterrissage, afin de tenir compte du débarquement, du contrôle des passeports et de la récupération des bagages. Au-delà, le temps d'attente est facturé au tarif horaire en vigueur.

No-show : passager absent et injoignable au-delà du délai applicable, prestation due à 100%.

Retard du Prestataire : hors force majeure, remise commerciale possible proportionnelle au préjudice.

Intempéries : adaptation de l'itinéraire ou des horaires dans un souci de sécurité ; prestation due sans indemnité si exécutée.

14. Responsabilité et assurances

Le Prestataire est assuré en responsabilité civile professionnelle et responsabilité civile automobile (articles L.211-1 et s. du Code des assurances). Tous les véhicules sont couverts par une assurance transport de personnes conforme à l'activité VTC.

La responsabilité est engagée dans les conditions du droit commun (articles 1231-1 et s. du Code civil) pour les dommages directs, certains et prévisibles. Sont exclus les dommages indirects (perte de correspondance, rendez-vous, vol, opportunité).

Sauf faute lourde ou dolosive, la responsabilité est limitée au montant total de la prestation facturée.

15. Force majeure

Aucune partie n'est responsable pour l'inexécution ou le retard résultant d'un cas de force majeure au sens de l'article 1218 du Code civil.

Sont notamment considérés comme force majeure : catastrophes naturelles, pandémies, actes de terrorisme, grèves générales des transports, décisions administratives restreignant la circulation, fermeture d'axes par les autorités, pannes non imputables à un défaut d'entretien.

16. Données personnelles

Les données personnelles sont traitées conformément au RGPD et à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée. Les finalités, bases légales, durées de conservation, destinataires et modalités d'exercice des droits sont détaillés dans la Politique de confidentialité.

L'usage des traceurs (cookies) fait l'objet d'une Politique dédiée. Contact : contact@transferbycab.fr.

17. Réclamations et médiation

Toute réclamation doit être adressée par écrit à contact@transferbycab.fr ou par courrier recommandé au siège. Réponse motivée dans un délai maximum de 30 jours.

À défaut de solution amiable, le Client consommateur peut recourir gratuitement à un médiateur de la consommation (articles L.611-1 et s. du Code de la consommation). Coordonnées communiquées sur demande. Plateforme européenne RLL : ec.europa.eu/consumers/odr.

18. Propriété intellectuelle

La marque Transfer by Cab, le logo, les éléments graphiques et contenus de transferbycab.fr sont protégés par le Code de la propriété intellectuelle (articles L.111-1 et s., L.711-1 et s.).

Toute reproduction, représentation, modification ou exploitation, totale ou partielle, sans autorisation écrite préalable, est prohibée et susceptible de poursuites (articles L.335-2 et L.716-4 du CPI).

19. Droit applicable et juridiction

Les présentes CGV sont régies par le droit français. En cas de litige, les tribunaux français sont seuls compétents.

Pour les Clients professionnels : compétence exclusive du Tribunal de commerce de Nice.

Pour les Clients consommateurs : règles protectrices du Code de la consommation et du Code de procédure civile, notamment article R.631-3 du Code de la consommation.

20. Évolution des CGV

Le Prestataire se réserve la faculté de modifier les présentes CGV à tout moment. Les CGV applicables sont celles en vigueur à la date de la réservation.

Toute modification substantielle sera portée à la connaissance du Client avant exécution.